Lettre d'information n°1 ◆ Mars 2016

mitry mory
VILLE SOLIDAIRE

PLU
Plan Local d'Urbanisme
Demain notre ville

Quelques dates

2016

- Questionnaire — Diagnostic
- Ateliers participatifs, balade urbaine
- Projet de ville
- Ateliers participatifs
- Réunion publique
- **Débat PADD** en conseil municipal mi 2016
- Ateliers participatifs — Règlement
- Réunion publique
- **Arrêt projet** en conseil municipal fin 2016

2017

- Enquête publique
- **Approbation** en conseil municipal été 2017

Mitry-Mory demain

Mitry-Mory révise son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce document rassemble les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire et définit les formes urbaines en traduisant le projet de ville pour les 10 à 15 prochaines années.

Le PLU, approuvé en 2005 et appliqué aujourd'hui, a permis la réalisation de nombreux projets. Néanmoins il ne correspond plus aux évolutions réglementaires récentes. La ville souhaite donc disposer d'un nouveau document d'urbanisme qui prendra mieux en compte les enjeux d'un développement urbain équilibré et maitrisé, tout en les conciliant avec la préservation de la qualité de vie des habitants.

Au travers de cette révision, la municipalité entend réaffirmer un projet de ville construit avec les Mitryen-ne-s.

Dès maintenant, imaginons et élaborons le Mitry-Mory de demain.

Bon à savoir

Ce nouveau PLU ne se fera pas sans vous !

Un questionnaire est diffusé avec cette première lettre d'information.

Vos réponses permettront d'enrichir le diagnostic et de préparer le projet de ville.

Merci de le retourner **avant le 11 mars 2016**, par courrier à l'Hôtel de Ville (11/13 rue Paul Vaillant-Couturier - 77297 Mitry-Mory Cedex) , dans les urnes (Hôtel de Ville, Mairie annexe, Espace solidarité, maisons de quartier) ou bien de le remplir en ligne via www.mitry-mory.fr

En chiffres

- **19 147** habitants pour **7 011** ménages
- **2 995** hectares dont **60 %** de terres agricoles
- **5** maisons de quartier
- **7 485** logements, dont **27,8 %** de logements sociaux
- Plus de **20** équipements sportifs
- **14** écoles primaires, **2** collèges et **1** lycée
- **6** structures dédiées à la jeunesse
- **5** équipements culturels
- **2** gares RER, **2** gares routières et **14** lignes de bus
- **2** marchés de proximité et **150** commerçants
- **2** zones d'activités
- **7 200** salariés

Les enjeux du PLU

Dans un contexte d'évolutions règlementaires et d'intégration à la nouvelle communauté d'agglomération Roissy Pays de France, le PLU vise à planifier l'habitat, les activités, les déplacements et l'environnement, dans un objectif de développement durable. Bref, trouver un équilibre entre croissance, préservation et bien-être social.

Les objectifs du PLU

- Développer l'habitat et les activités économiques, tout en favorisant la diversité dans les quartiers et la préservation de l'environnement et de l'agriculture.
- Réglementer les constructions en respectant les formes urbaines existantes.
- Agir sur les règles de desserte et de stationnement pour rendre la ville plus accessible.

Pour en parler avec vous...

Une large concertation est mise en place : ateliers participatifs, balade urbaine, réunions publiques, informations régulières via le site internet et *L'évolution*, exposition et registre de concertation à l'Hôtel de Ville.

Ouvertes à tous, les réunions publiques vous permettront d'échanger sur le contexte, les priorités, le projet politique, le règlement, le zonage.

Pour leur bon déroulement, les ateliers participatifs seront limités à une vingtaine de personnes. Désignés par tirage au sort et représentatifs de tous les quartiers et de toutes les classes d'âge, les participants travailleront en petits groupes sur différentes thématiques.

Envoyez dès maintenant, et jusqu'au vendredi 11 mars, vos candidatures à madame le maire en précisant vos nom, prénom, âge, adresse et téléphone. Vous pouvez également déposer votre demande auprès de vos accueils publics.

Toute l'info sur **www.mitry-mory.fr** !